

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Règles financières applicables au budget général de l'Union: financement des partis politiques européens Modification Règlement (EU, Euratom) No 966/2012 <a href="#">2010/0395(COD)</a> Voir aussi <a href="#">2012/0237(COD)</a> Sujet 8.40.01.02 Présidence, députés, mandats, groupes politiques 8.70 Budget de l'Union 8.70.01 Financement du budget, ressources propres 8.70.02 Réglementation financière 8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget	

Informations techniques	
Référence de procédure	2012/0336(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EU, Euratom) No 966/2012 <a href="#">2010/0395(COD)</a> Voir aussi <a href="#">2012/0237(COD)</a>
Base juridique	Traité Euratom A 106a-pa; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 322-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Cour des comptes européenne</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	BUDG/7/11406